



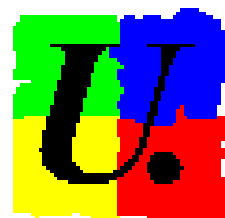
# SNUipp-FSU des Deux-Sèvres

MAISON DES SYNDICATS - 8 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT

05-49-73-12-52

[snu79@snuipp.fr](mailto:snu79@snuipp.fr)

<http://79.snuipp.fr>



Monsieur le Directeur Académique,

Ce mercredi 13 novembre, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a fait une annonce, confirmée sur le site du ministère où il dit que « *pour faciliter la fin de l'année, une journée supplémentaire de décharge a été allouée, pour tous les directeurs d'école, sur la période novembre - décembre 2019* ». Si cette mesure ne constitue qu'un premier petit pas, elle vient reconnaître le besoin de temps supplémentaire pour l'ensemble des directrices et directeurs d'école.

Au regard des 20 jours de classe restant d'ici les prochaines vacances scolaires, nous souhaitons connaître la manière dont cette journée est mise en œuvre pour toutes les écoles du département. Nous souhaitons que les directeurs·trices soient avertis par avance de la date à laquelle ils pourront se consacrer à leur direction, afin que cette mesure ne gêne pas l'organisation et le fonctionnement de l'école.

Il nous apparaît que dans certaines circonscriptions, une journée de formation est organisée à l'intention des directeurs. Si nous ne remettons pas cette formation sur le temps de travail en cause, nous tenions à vous rappeler que cette journée ne saurait remplacer la journée de décharge supplémentaire prévue par le ministre. Aussi, nous nous questionnons sur la pertinence de proposer dans ce qu'il reste de la période une journée de formation en plus de la journée de décharge due.

De même nous souhaitons qu'il soit clairement dit aux directeurs·trices que les participations aux réunions de réflexion sur la mission de direction sont récupérées sur les conférences pédagogiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Couprrie Julie, Palpacuer Lydie,  
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 79